

**Conseil d'école n°1 - RPI Aranc/Evosges**

**Jeudi 21 octobre à 18h30**

**ARANC**

**Présents :**

- **Représentants de la mairie** : Mr le maire d'Aranc, Mr le maire d'Evosges, Pascale Agaty
- **Représentants des parents** : Mme Lyaudet, Mme Delrieux et Mme Merloz
- **Enseignants** : Mme Lançon, Mr Bellefin, Mr Martin
- **AESH** : Mme Janody

**Excusés :**

- **Inspecteur de l'éducation nationale** : Mr Massard
- **Enseignants** : Mme Taponat
- **Enseignants du RASED** : Mme Niogret, Mme Zonca

**Absents :**

- DDEN : pas de DDEN sur le secteur.

**Ordre du jour :**

- Installation du Conseil d'école 2021-2022.
- Les règlements intérieurs soumis à l'approbation du conseil d'école (joint à ce compte rendu).
- Bilan de la rentrée 2021-2022.
- Projets des classes.
- Points divers.

**1. Installation du conseil d'école 2021-2022.**

Tour de table pour la présentation des membres.

**1.1. Résultats des élections de représentants de parents d'élève.**

Élection des représentants des parents d'élèves vendredi 8 octobre 2021

- Ecole d'Evosges :

27 votants pour 32 inscrits. Taux de participation de 84,38%.

3 parents d'élève se sont portés candidats ; les 1 a été élu « titulaire » et 2 ont été élus « suppléant »

PARCHET Cindy : titulaire

GUERRA Alice : suppléante

DA SILVA Rute : suppléante

- Ecole d'Aranc :

41 votants pour 49 inscrits. Taux de participation de 83,67%.

4 parents d'élève se sont portés candidats ; les 2 ont été élus « titulaires » et 2 ont été élus « suppléants »

MERLOZ Estelle : titulaire

LYAUDET Laura : titulaire

DELRIEUX Céline : suppléante

JULLIARD Anne : Suppléante

**1.2. Rappel des attributions du conseil d'école.**

- Le conseil d'école élabore et vote le règlement intérieur de l'école.

- Le CE donne son avis sur la vie scolaire et périscolaire ;
- Le CE peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire ;
- Le CE doit être informé de l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire et peut émettre un avis à ce sujet.
- Lorsque le projet d'école est élaboré par l'équipe pédagogique, il est présenté au conseil d'école et validé par celui-ci.
- Le CE peut exprimer un avis à propos des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des enfants handicapés, de l'hygiène scolaire, de la sécurité des enfants.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités de ses délibérations. Peuvent ainsi voter : les représentants de parents d'élèves titulaires, le Maire, un conseiller municipal (membre de la commission scolaire), les enseignants (un vote par classe) et un Délégué Départemental de l'Education Nationale.

## 2. Texte soumis à l'approbation du Conseil d'Ecole : le Règlement intérieur de l'école

Les règlements intérieurs des deux écoles sont présentés.  
Pas de changements par rapport à l'année dernière

VOTES : 8 POUR et 0 CONTRE

## 3. Bilan de la rentrée scolaire 2021 -2022

### 3.1. Equipe pédagogique :

- Mr Martin et Mme Taponat arrivent sur la classe des CP CE1 CE2. Mr Martin travaille les lundis et mardis et Mme Taponat les jeudis et vendredis.  
Mme Lançon a toujours en charge la classe des maternelles et aussi cette année la direction.  
Douze journées par an sont déchargées pour la direction par Mme FOREST.
- Mr Bellefin a toujours en charge la classe des CE CM1 CM2 à Evosges. Il a 6 journées de décharge pour la direction.
- Mme Janody est toujours AESH sur le RPI dans la classe des CP-CE1-CE2 le lundi après-midi, mardi matin, jeudi matin et vendredi après-midi et dans la classe d'Evosges le lundi matin, mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin.
- Le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) est composée d'une psychologue scolaire, Marie-Cécile NIOGRET, et d'une maîtresse E (à dominante pédagogique), Carine ZONCA.

### 3.2. Les effectifs.

ARANC				EVOSGES	
TPS	2	CP	7	CE2	4
PS	6			CM1	6
MS	6	CE1	7	CM2	7
GS	2				
		CE2	2	17	
<b>Total classe</b>	<b>16</b>	<b>16</b>			
<b>Total école</b>	<b>32</b>				
<b>Total RPI</b>	<b>49</b>				

Une très légère augmentation, mais le nombre d'élève reste critique surtout en vue des départs prévus.

### **3.3. Mise en place du protocole sanitaire COVID-19 :**

Reprise en septembre 2021 avec un protocole sanitaire au niveau 2 : pas de brassage entre classe, lavage des mains réguliers, nettoyage régulier des points contacts, aération fréquente, port du masque en intérieur dès le CP

Si un cas de COVID est détecté parmi les élèves la classe ferme pour 7 jours.

Depuis le lundi 18 octobre, nous sommes passés au niveau 1 du protocole : les enfants peuvent enlever le masque à l'intérieur, la limitation du brassage n'est plus obligatoire.

### **3.4 Modification de l'accueil du matin**

- De 8h20 à 8h30 :

La classe des CP-CE1-CE2 n'est plus accueillie le matin dans la cour mais directement dans la classe.

L'enseignant, à 8h20, va chercher les élèves en garderie et récupère ceux qui attendent devant le portail.

Les enfants qui arrivent plus tard montent directement dans leur classe accompagnés d'un adulte (parent ou ATSEM)

Pour des raisons de sécurité aucun enfant ne doit monter seul les escaliers.

- De 13h20 à 13h30 : accueil dans la cour de récréation.
- Fermeture du portail et des portes de l'école à partir de 8h30 et de 13h30.

### **3.4 Les consignes de sécurité.**

Évacuation alerte incendie : 3 exercices obligatoires dans l'année.

A Aranc l'évacuation des classes se fait dans la cour ce qui paraît proche du bâtiment. Le maire d'Aranc et la directrice doivent se renseigner pour changer le plan d'évacuation.

PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) : 3 exercices obligatoires dans l'année dont 1 sur le thème des « attentat/intrusion »

## **4. Les projets des classes.**

### **4.1 Projets communs**

Prix des incorruptibles :

Participation des 3 classes au « prix des incos ». c'est un prix littéraire pour les enfants. Chaque classe a une sélection de 6 livres. Les livres seront lus en classe, à la maison... des débats sont organisés en classe pour que chacun puisse exprimer ses préférences et expliquer pourquoi et à la fin de l'année un vote a lieu en classe pour élire le meilleur livre de la sélection. Chaque enfant vote.

Jardin :

Une soupe avec les légumes du jardin a été réalisée le lundi 11 octobre. Les maternelles ont ramassés les légumes la semaine précédente (carottes, pommes de terre et poireau).

La classe des CP CE1 CE2 a épluché et pesé les légumes. 23 kg de carottes et pommes de terre. Les maternelles ont coupés les poireaux aux ciseaux.

Le restaurant Aranc Evasion nous a fait cuire la soupe qui a pu être dégustée en fin d'après-midi.

Chaque enfant avait apporté un contenant pour la faire goûter le soir à sa famille puisque cette année encore à cause des mesures sanitaires nous n'avons pas pu inviter les parents autour d'un repas partagé.

Les maternelles continueront à aller fréquemment au jardin.

Depuis le début de l'année, ils ont pu désherber, récolter les légumes, les graines de fleurs et de radis, planter des fraisiers. Ils ont trouvé aussi une mante religieuse qui a été installée dans la classe pour pouvoir l'observer.

#### Animation de la bibliothèque :

Pour les maternelles : une fois par mois, les jeudis matin, avec lecture d'un kamishibai (théâtre d'images) et un temps d'emprunt de livres qui resteront dans la classe.

Pour les CP CE1 CE2 : une fois par mois une animation kamishibai (les jeudis en début d'après-midi) avec un emprunt de livres et une fois par mois (les lundis en début d'après-midi) seulement un temps d'emprunt de livre. Cela permet de renouveler les livres des élèves tous les 15 jours.

#### Natation :

Concerne les enfants de la GS au CM2.

Les séances auront lieu les vendredis après-midi à partir du 11 mars 2022

Nous remercions les parents qui ont renouvelé leur agrément. Deux parents se sont nouvellement agréés.

#### Participation à J magazine :

Les deux classes d'Aranc sont abonnées à J magazine et continuent de tester certaines rubriques.

Les maternelles ont déjà participé à l'illustration de deux histoires cette année et s'apprêtent à tester la rubrique « je jardine » sur les boutures. Ils ont participé à deux choix d'histoires.

Les CP CE1 CE2 ont participé au choix des poèmes

Les CE2 CM1 CM2 auront 6 livres à lire avec questionnaire.

Pas d'intervention musique pour le moment. Marjolaine Bailleux, intervenant l'an dernier, a été recrutée sur d'autres missions.

### **4.2 Projets des maternelles**

- Spectacle au théâtre de Bourg en Bresse

Une demande avait été faite pour un spectacle de danse adapté aux tout petits. L'école d'Aranc a été refusée par manque de place. La priorité a été donnée aux écoles n'ayant pas eu de spectacle l'an dernier pour cause d'annulation COVID.

Un nouveau spectacle sera demandé en deuxième partie d'année. Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes.

- Promenade aux alentours de l'école

Une fois par mois, permet de découvrir l'environnement proche, lien avec l'EPS.

### **4.3 Projet des CP CE1 CE2**

#### Travail sur les herbiers

Récolte de plante et travail en lien avec les sciences et les arts

Visite le lundi 18 octobre 2021 de l'exposition du centre d'art contemporain de Lacoux sur ce thème.

Visite qui a beaucoup plu aux enfants. Partage de la classe en deux groupes : un groupe en visite guidée et un groupe en production artistique avec enseignant.

Les enfants se sont beaucoup inspiré de ce qu'ils ont vu dans le musée pour leurs productions.

#### **4.4 Projet des CE2 CM1 CM2**

Visite du chantier médiéval de Montcornelles :

Le vendredi 15 Octobre, la classe d'Evosges est partie visiter le site de Montcornelles. Partagé en 2 groupes, l'un à la rencontre des tailleurs, forgerons... L'autre avec un questionnaire , à la recherche d'indices sur le site. Les élèves ont été très captivé et attentifs. Ils ont participé à des jeux de plateaux et découvert les lieux et vie du moyen âge.

En projet, 2 interventions d'infirmières, dans le cadre de leurs études, sur l'alimentation, le sommeil et les écrans.

Festival film d'animation à Bourg en Bresse. Le festival fournira les films avec les accompagnements pédagogiques, les enfants pourront travailler dessus ( l'œil du loup, fil d'action,...)

Achat de livres et jeux par le sou des écoles effectué en début d'année.

#### **5. Points divers :**

Le parquet de la classe des maternelles a été poncé et vitrifié pendant les vacances d'été.

Cantine : changement de prestataire depuis le 1er septembre 2021. Société RPC SER.

Questions des parents :

- 1) En tant que parents, nous avons bien pris conscience les difficultés à mener sereinement le temps de repas de midi à la cantine d'Evosges. Nous avons repris la situation avec notre enfant avec l'appui du courrier qui nous a été adressé par mail. Peut-être serait-il possible également de repenser ce temps en proposant aux enfants des occupations (livres, magazines, jeux....) pour les occuper pendant que la personne qui se charge de ce temps termine le ménage ou bien serait-il possible de décaler ce temps de ménage afin qu'il puisse être en accompagnement des enfants afin qu'ils ne se retrouvent pas en autonomie ?**

Réponse : Mr le Maire nous informe que le temps de cantine a déjà été revu de manière à rendre l'agent plus disponible pour les enfants.

De plus à compter de la rentrée, une solution est mise en place de manière à renforcer Kévin par Mme Janody.

Cette solution reste provisoire car l'agent en poste actuellement en est à vouloir partir ! Il est souligné qu'il n'est pas normal d'en arriver là. Il est également rappelé que chaque parent doit rester vigilant et responsabiliser ses enfants quant au respect d'autrui pour le bon déroulement de ce temps de pause.

Attention il est mis en évidence que si l'équipe en poste démissionne, au vue du problème de recrutement, il n'y aura sans doute plus d'encadrement pour les enfants, donc par conséquent plus de cantine (service qui n'est pas obligatoire).

**2) L'organisation des jours de grève avait été voté en 2014, est-ce un sujet que vous pensez réviser au fils des années ? Le temps d'accueil de garderie matin et soir étant déjà un point pénalisant les parents, un accueil sur le temps de midi serait-il envisageable ?**

Réponse : Il n'est pas d'actualité pour le moment. Le sujet sera soulevé lors de la prochaine réunion SIVU.

**3) Lorsque les enseignants de l'école d'Aranc sont en grève, on m'informe qu'il n'y a pas de garderie matin et soir pour les enfants qui dépendent de l'école d'Evosges même si leur enseignant ne fait pas grève. Qu'en est-t-il ?**

Réponse : Le problème a été réglé lors de la dernière grève. Si ils sont inscrits, ils ont bien garderie.

**4) Lorsque les enseignants des 2 écoles Aranc et Evosges sont en grève, on distingue les élèves d'Aranc et d'Evosges pour les accueils en journée et si un enfant est seul d'un côté ou d'un autre, il n'est pas accueilli. Pourrait-on penser en terme de RPI et non de classes Aranc Evosges ?**

Réponse : Le problème avait été résolu lors de la dernière grève également. Le seul élève inscrit à Evosges a été accueilli à Aranc où plusieurs élèves étaient inscrits. Un enfant scolarisé à Evosges peut donc être accueilli à Aranc... Ce point sera toutefois clarifié en prochaine réunion du SIVU.

**5) Pourrait-on envisager des inscriptions cantine et garderie annuelles pour les parents dont les plannings de travail sont toujours les mêmes ?**

Réponse : La question sera demandée auprès de Mme Thiebault Maryline sur sa faisabilité.

**6) Un système de règlement des cantines et garderies par virement serait-il envisageable afin d'avoir des règlements plus réguliers et immédiats ?**

Réponse : Cela avait été soulevé, mais pour le moment ce n'est pas encore réalisable. Sa faisabilité est envisageable dans un délai long.

**7) Aura-t-il une intervention de la sécurité routière à l'école ?**

Réponse : Non, cette intervention est réservée aux élèves de CM2, or ceux-ci son peu nombreux sur notre RPI pour qu'ils acceptent d'intervenir.